

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 JUIN 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Affectation du résultat
2016 – budget annexe du
service de soins infirmiers
à domicile**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 juin 2017
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 3 juillet 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 3 juillet 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Denis PENQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 29 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 juin deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET*, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE*, Monsieur HAÏAT, Monsieur COUTANT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur ROUXEL

*Madame AGUINET (présente à compter du dossier 17 D 09)

*Madame ANDRE (présente à compter du compte-rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur PERICARD
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame AGUINET à Madame LIBESKIND
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES
Madame SILLY à Madame ADAM

Etaient absentes :

Madame CERIGHELLI
Madame ROULY

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2016 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2016 du budget annexe du service de Soins Infirmiers à Domicile dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat 2016
Fonctionnement	404 016,95 €	429 198,00 €	98 538,13 €	123 719,18 €
Investissement		16 424,00 €	55 714,00 €	72 138,00 €

Soit un résultat global 2016 de 195 857,18 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de la Section de Fonctionnement, soit 123 719,18 au financement de la Section de Fonctionnement et l'excédent de la Section d'Investissement, soit 72 138,00 €, au financement de la Section d'Investissement.

Ces affectations seront concrétisées sur l'exercice 2017 pour la Section d'Investissement à l'occasion du budget supplémentaire 2017 et sur l'exercice 2018 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

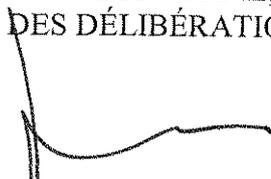
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement, soit 123 719,18 au financement de la Section de Fonctionnement et l'excédent de la Section d'Investissement, soit 72 138,00 € au financement de la Section d'Investissement.

Ces affectations seront concrétisées sur l'exercice 2017 pour la Section d'Investissement à l'occasion du budget supplémentaire 2017 et sur l'exercice 2018 pour le financement de la Section de Fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye